

Le 24 septembre 2019

## TRANSMIS À TOUS LES MEMBRE DU CONSEIL

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE

N/D : 1-5-3/03

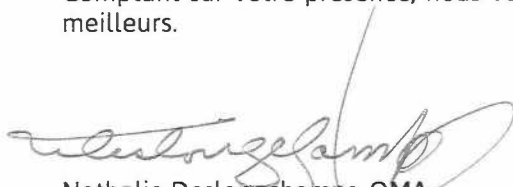
Monsieur le Maire,

La présente est pour vous convoquer à une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de L'Assomption qui se tiendra **LUNDI, LE 30 SEPTEMBRE, à 13 : 00 heures**, au 300, rue Dorval, en la Ville de L'Assomption.

Nous traiterons lors de ladite séance extraordinaire des sujets suivants :

1. Ouverture et présences;
- 2.- Adoption l'ordre du jour;
- 3.- Règlement d'urbanisme numéro 438-20 de la Ville de Repentigny;
- 4.- Règlement d'urbanisme numéro 300-31-2019 et résolutions numéros 2019-09-0397 et 2019-03-0398 de la Ville de L'Assomption;
- 5.- Règlement d'urbanisme numéro 610-2 de la Ville de L'Épiphanie;
- 6.- Adoption du règlement numéro 172-01 modifiant le règlement numéro 172 décrétant la répartition des dépenses de la MRC de L'Assomption;
- 7.- Participation à la semaine québécoise de la réduction à la source;
- 8.- Période de questions;
9. Levée de l'assemblée.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Nathalie Deslongchamps, OMA  
Secrétaire-trésorière adjointe